

Balbigny, le 4 septembre 2019

aux

responsables légaux des élèves du collège

collège  
Montaigne

académie  
Lyon

éducation  
nationale



Collège Michel de  
Montaigne

## Demande de bourse de collège en ligne pour l'année scolaire 2019 - 2020

Serge MURET  
Principal

Madame, Monsieur,

Tous les élèves du collège sont concernés.

Pour effectuer votre demande, vous devez suivre la procédure indiquée sur le flyer ci-contre, intitulé « *Demander une bourse de collège* ».

Les identifiants du compte Education Nationale (ATEN) sont remis à tous les nouveaux élèves (*voir enveloppe ci-jointe*).

Les responsables des autres élèves doivent utiliser les mêmes identifiants que les années précédentes.

La date de fin de campagne est fixée au 17 octobre 2019. Après cette date, vous ne pourrez plus accéder à la saisie de la demande de bourse. Aucune dérogation ne sera accordée et aucun dossier déposé après cette date ne sera traité. Je vous invite à déposer votre demande le plus rapidement possible.

Vous trouverez sur le site internet du ministère de l'éducation nationale un simulateur pour vous aider à estimer vos droits potentiels ainsi que des informations complémentaires :

[www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college)

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

 [ce.0421455d@ac-lyon.fr](mailto:ce.0421455d@ac-lyon.fr)

Rue Claudius Roche  
42510 BALBIGNY

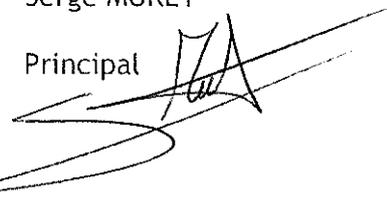
Site internet  
<http://micheidemontaigne.cybercolleges42.fr>

Loire  
Le Collège de Montaigne



Serge MURET

Principal



# Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes plus  
de **400 000**  
à avoir fait une  
demande en ligne  
en 2018

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



**Mon avis d'impôt 2018**  
(et mon avis d'impôt 2019  
si un changement  
familial ou professionnel  
a entraîné une baisse  
de revenus en 2018  
par rapport à 2017)



**L'identifiant  
et le mot de passe**  
→ de mon compte  
Éducation nationale (ATEN)  
fournis par le collège  
**ou**  
→ de mon compte  
France Connect



**Mon adresse  
de messagerie  
électronique**

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou  France Connect

<https://teleservices.ac-lyon.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

**3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

**4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE